

Attestation de labellisation du projet

Le Réseau Mixte Technologique **BouclagesS (Bouclage des Cycles biogéochimiques et santé des Sols)** vise à mobiliser et coordonner des organismes de recherche – développement – enseignement pour identifier des questions de recherche, coordonner, conduire et valoriser des travaux visant à outiller les acteurs du monde agricole (conseillers, enseignants, acteurs de la R&D, porteurs d'enjeux, pouvoirs publics), afin de contribuer à des systèmes de production agricoles et horticoles multi-performants et à faibles impacts environnementaux, avec la double perspective de boucler les cycles biogéochimiques et de préserver voire d'améliorer la santé des sols. Il a été agréé par le Ministère en charge de l'Agriculture pour la période 2026-2030.

Le programme de travail du RMT BouclagesS s'articule autour de 4 axes :

- **2 axes thématiques** visant à produire des connaissances et développer des outils, selon une double perspective :
 - **A.** Des systèmes de culture et des pratiques agroécologiques qui favorisent le bon fonctionnement du système sol-plante
 - **B.** Des systèmes de culture et des pratiques agroécologiques qui limitent ou compensent les émissions vers l'environnement et leurs impacts sur la qualité des eaux et de l'air et sur le changement climatique
- **2 axes transversaux** visant à favoriser l'appropriation et assurer la valorisation des connaissances et outils produits :
 - **C.** Co-construction et appropriation des pratiques agroécologiques
 - **D.** Soutien au dispositif « Experts associés de l'enseignement »

Dans le cadre de ces axes, le RMT BouclagesS contribuera à

- identifier et formuler de nouvelles questions de recherche posées par l'évolution des systèmes de culture et des pratiques et permettant d'améliorer le bouclage des cycles biogéochimiques et la santé des sols,
- monter et mettre en œuvre des projets collaboratifs de recherche & développement qui en découlent, en vue de fournir de nouvelles références et de nouveaux outils de diagnostic et d'aide à la décision, ainsi que des outils et ressources pédagogiques pour l'enseignement et le développement,
- apporter un appui aux ministères en charge de l'Agriculture et de l'Environnement dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques liées à la qualité des milieux (eaux, sols, air) et à l'économie circulaire,
- soutenir le dispositif « Experts associés de l'enseignement agricole ».

Le projet « » porté par est en lien avec le ou les axes suivants du RMT BouclagesS :

- ☐ **Axe A** « Bon fonctionnement du système sol-plante »
- ☐ **Axe B** « Réduction des émissions vers l'environnement »
- ☐ **Axe C** « Transfert et appropriation »
- ☐ **Axe D** « Experts associés de l'enseignement agricole »

Suite à la séance d'échanges avec le(s) porteur(s) du projet en date du ,
le RMT BouclagesS certifie :

- | | | |
|---|---|---------------------------|
| ☐ <u>s'affilier</u>
☐ <u>soutenir</u>
☐ <u>adopter</u> | } | le projet « » porté par . |
|---|---|---------------------------|

Cette attestation implique les engagements mutuels suivants :

- ☐ **Affiliation** : Les projets montés par un groupe de travail issu du RMT BouclageS, présentant une importance stratégique pour le RMT, comportant des liens forts avec les objectifs, le programme et les membres du RMT, et dont le porteur s'engage à échanger avec le RMT sur le déroulement du projet et à partager avec lui ses résultats, sont **affiliés au RMT**. La présente attestation est remise dans la mesure où les recommandations formulées par le comité de labellisation ont été prises en compte.

Dans ce cas :

Le RMT BouclageS s'engage, vis-à-vis de ce projet « », affilié par la présente au RMT, à :

- faire connaître le projet au sein du réseau,
- suivre les avancées des travaux du projet en étant représenté, dans toute la mesure du possible, au sein du comité de pilotage,
- accompagner la mise en œuvre du projet, dans la limite des moyens dont le RMT dispose, notamment en termes de conseils d'ordre scientifique et technique,
- inviter les partenaires du projet à participer de manière active aux réflexions et animations proposées dans le cadre de l'activité du RMT BouclageS,
- soutenir la valorisation des acquis du projet au sein du réseau,
- communiquer sur les résultats du projet lors de ses journées annuelles et sur son site Internet.

- ☐ **Soutien** : Les projets montés sans concertation préalable avec le comité stratégique, mais dont l'objet présente un intérêt pour le RMT BouclageS, dont les résultats contribueront à enrichir les connaissances et références qui permettent de mettre en œuvre le programme du RMT, et dont le porteur s'engage à échanger avec le RMT sur le déroulement du projet et à partager avec lui ses acquis, sont **soutenus par le RMT**. La présente attestation est remise dans la mesure où les recommandations formulées par le comité de labellisation ont été prises en compte.

Dans ce cas :

Le RMT BouclageS s'engage, vis-à-vis de ce projet « » qu'il soutient, à :

- faire connaître le projet au sein du réseau,
- suivre les avancées des travaux du projet en étant représenté, dans toute la mesure du possible, au sein du comité de pilotage,
- inviter les partenaires du projet à participer de manière active aux réflexions et animations proposées dans le cadre de l'activité du RMT BouclageS,
- soutenir la valorisation des acquis du projet au sein du réseau,
- communiquer sur les résultats du projet lors de ses journées annuelles et sur son site Internet.

- ☐ **Adoption** : Les projets déjà en cours, sans que le comité stratégique n'en ait été informé au préalable, dont l'objet présente un intérêt pour le RMT BouclageS, dont les résultats contribueront à enrichir les connaissances et références qui permettent de mettre en œuvre le programme du RMT, et dont le porteur s'engage à échanger avec le RMT sur le déroulement du projet et à partager avec lui ses acquis, sont **adoptés par le RMT**.

Dans ce cas :

Le RMT BouclageS s'engage, vis-à-vis de ce projet « » qu'il adopte, à :

- faire connaître le projet au sein du réseau,
- suivre les avancées des travaux du projet en étant représenté, dans toute la mesure du possible, au sein du comité de pilotage,
- soutenir la valorisation des acquis du projet au sein du réseau.

Dans tous les cas, le porteur du projet « » s'engage, vis-à-vis du RMT BouclageS, à :

- convier un représentant du RMT BouclageS aux réunions de son comité de pilotage,
- informer le RMT BouclageS de l'état d'avancement des travaux et des acquis du projet, communiquer sur les résultats au cours des journées annuelles du RMT BouclageS,
- prendre part aux activités du réseau pertinentes pour la thématique du projet et aux actions collectives (journées annuelles du RMT, séminaires thématiques),
- participer activement aux réflexions et débats menés au sein du RMT sur les thématiques concernées (monter ou contribuer à des Groupes de Travail),
- indiquer la labellisation du projet par le RMT BouclageS sur tout support de communication.

Fait à Paris, le

Marianne SELLAM

Virginie PARNAUDEAU

Représentante du RMT agissant
au nom du comité décisionnel

Animatrice scientifique
du RMT BouclageS

Représentant du chef de file
du projet candidat